

PERIODE DE CONCOURS DU 30 AVRIL AU 16 MAI 2018

INTERNE



INTERNE : PAS DE REMISE D'ORDRE
(pas de réduction des frais d'hébergement)

Mais possibilité d'emporter un PANIER REPAS POUR LE DEJEUNER

Si vous souhaitez obtenir un panier repas durant la période de vos concours

Inscription obligatoire à l'entrée du self bureau des MAP jusqu'au vendredi 6 Avril
dernier délai (liste à disposition, jours à préciser)



Les paniers repas sont à retirer, chaque matin avant votre départ à partir de 6 h au rez-de-chaussée du self.